

Association Pour l'Animation de L'Eglise de Corny – AALEC

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'année 2022

Samedi 22 avril 2023

Présents :

Catherine Garcia-Bernard, Pascal Bernard, Hervé Grosdoit-Artur, Pierre Nouet, Bruno Valentin, Stéphanie Bernard, Aline Bertou, Janine Lamy

Pouvoirs :

Béatrice Devenyns, Odile Devenyns, Sylvie Devenyns, François-Charles Favreuille, Paulette Garrot, Michèle Lechene, Patrick Lechene, Nadine Letellier, Evelyne Nouet, Bertrand Puiffe, Rosa Puiffe, Béatrice Valentin.

20 adhérents étaient présents ou représentés sur un total de 28 adhérents, le quorum est donc atteint.

1. Lecture et approbation à l'unanimité du CR de l'AG du 2 avril 2022
2. Lecture et approbation à l'unanimité du rapport moral présenté par la Présidente (voir en annexe)
3. Lecture et approbation à l'unanimité du bilan d'activité de l'année 2022 (voir en annexe)
4. Lecture et approbation à l'unanimité du bilan financier de l'année 2022 (voir en annexe)
Au 31/12/2022, le total des dépenses était de 2 463,18 €, le total des recettes de 1 788,50 €. Soit un déficit de 674,68 € sur l'exercice 2022. Au 31/12/2022, le solde est de **2 063,62 €**
5. Lecture et approbation à l'unanimité des projets de l'année 2023 (voir en annexe)
6. Lecture et approbation à l'unanimité du budget prévisionnel de l'année 2023 (voir en annexe)
Le budget prévisionnel qui incluait la dépense de la totalité des fonds propres est corrigé et une nouvelle version est validée et approuvée à l'unanimité.
Le total des dépenses prévues est de **2 312,00 €**. Le déficit entre les recettes attendues et les dépenses est compensé par une reprise sur l'excédent des années précédentes pour un montant de 512 €. Une ré-évaluation de la subvention demandée à la mairie devra être étudiée car pour organiser 3 concerts dans l'année, celle-ci est insuffisante et oblige à utiliser les fonds propres de l'association.
7. Renouvellement du conseil d'administration : Stéphanie Bernard et Pierre Nouet sont membres sortants. Ils se représentent et sont élus à l'unanimité. Madame Janine Lamy, membre de l'association, accepte de rejoindre le bureau.
Le bureau compte 8 membres : Catherine Garcia-Bernard (Présidente), Pascal Bernard,

Hervé Grosdoit-Artur (secrétaire), Pierre Nouet (trésorier), Bruno Valentin, Stéphanie Derong-Dussart, Stéphanie Bernard, Janine Lamy.

8. Questions diverses :

Après la relecture du CR de l'AG du 4 avril 2022, la question de la **restauration des objets d'art** est posée. Pascal Bernard rappelle que cette restauration fait partie des projets de la municipalité, et qu'une participation en complément d'autres financements est envisageable. Aline Bertou précise que les demandes de subvention au département ou à la DRAC doivent être portées par la Mairie ; il faut monter un dossier dans ce sens. Ce dossier doit prendre en compte toutes les restaurations à prévoir pour gagner en efficacité et en chances de réussir. Les subventions peuvent couvrir 50 à 80% des dépenses, la Mairie peut ensuite prendre en charge les montants restant à financer. L'Association peut de son côté rechercher des financements privés à travers la Fondation du Patrimoine par exemple, ou en effectuant des démarches pour informer du projet et appeler aux dons, qui permettent désormais une exonération fiscale de 66% du montant.

Dans le projet à présenter, il faut donc inclure les peintures du maître autel, tous les problèmes de vrillette, le socle de la statue de Saint-Louis, la désalinisation des fonts baptismaux, la réfection de la fresque au-dessus de la statue de la Sainte Trinité, la réfection des deux retables secondaires.

Il faut aussi inclure le Christ en poutre de gloire dans les demandes de devis. Toutefois, cet objet n'étant pas inscrit ni classé, il ne pourra pas faire l'objet de subventions.

Odile Devenyns avait proposé l'an dernier de faire part de nos difficultés à Stéphane Levert, responsable de la commission diocésaine d'art sacré du diocèse d'Évreux. Ses contacts avec l'AMSE pourraient aussi nous aider. Il faudrait la relancer à ce sujet.

Pour la **fresque au-dessus de la Sainte Trinité** il est rappelé qu'aucune intervention n'est possible tant que le mur n'est pas assaini, et que le ciment à l'extérieur n'a pas été remplacé par de la chaux. Plusieurs membres du bureau proposent d'organiser un chantier constitué de volontaires. Il faudrait pour cela solliciter Monsieur Nicolas WASYLYSZYN, adjoint de France Poulain à l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure UDAP, qui avait dit qu'il pourrait conseiller sur les travaux à effectuer. A défaut, les conseils d'un maçon professionnel pourraient nous aider à organiser ce chantier.

En résumé, l'association doit relancer les artisans et en contacter de nouveaux pour chiffrer le projet global de restauration des objets d'art.

Pour **les objets disparus** ; tintenelle en or, vitraux anciens, bâton de Saint Saens, une lettre a été envoyée en février 2023 aux habitants. Elle n'a malheureusement eu aucun effet. Il faut donc passer à l'étape suivante : le dépôt de plainte à la gendarmerie. C'est la Mairie qui doit déposer cette plainte.

Concernant **les projets 2023**, un concert de chant et piano est prévu en juin, un concert baroque pour les **journées du patrimoine**, et un concert de Noël, peut-être avec l'ensemble Gospel dont fait partie Pascal Bernard (en attente de confirmation).

Parmi les projets 2023, la restauration du chemin de croix de l'église par Bruno Valentin est évoquée : il faudra trouver un emplacement aux 14 tableaux. Le chœur de l'église semble l'endroit le plus approprié pour cela.

La question du niveau de contribution des membres du bureau est évoquée à l'occasion de son renouvellement. Il est exprimé notamment que participer à toutes les réunions et toutes les activités n'est pas toujours possible compte tenu des engagements de chacun. Cela n'empêche pas que les avis donnés dans les réunions auxquelles les membres du bureau peuvent participer sont toujours précieux, ils permettent d'aider à la prise de décision et de valider les choix du bureau. Toute contribution, même limitée, est bienvenue. Il serait intéressant de faire participer d'autres personnes à nos réunions et projets courants. On pourrait lancer un appel à volontaires dans le village, mais dans un premier temps il est possible de contacter tous les membres de l'association pour les informer de ce besoin de nouveaux membres du bureau. Il serait aussi intéressant de tenir les adhérents informés plus régulièrement de nos activités : une lettre d'information pourrait être envoyée tous les ans, un peu avant l'AG par exemple. On pourrait aussi envoyer des informations après chaque conseil d'administration.

Le secrétaire,
Hervé Grosdoit-Artur

Pièces annexes au compte-rendu :

- Rapport moral de la Présidente
- Bilan financier 2022
- Bilan d'activité 2022
- Budget prévisionnel 2023
- Projets 2023

RAPPORT MORAL ANNEE 2022

L'année 2022 a été intense pour notre Association car nous avons décidé d'innover en proposant un son et lumière dans le cadre de l'animation « pierre en lumière » de notre département, ce qui nous a demandé beaucoup de temps de préparation et d'organisation

Nous avons la chance d'avoir parmi nous des personnes compétentes et passionnées. Je les remercie chaleureusement pour leur implication, particulièrement Hervé et Pascal. Merci également aux personnes extérieures qui nous ont été d'un grand soutien et nous ont beaucoup apporté techniquement (JM, Eloïse, etc...). Je remercie également la mairie pour son aide financière pour ce spectacle. Le succès était au rendez-vous et nous espérons renouveler l'expérience en 2024 pour les 80 ans de la libération de notre village.

Par ailleurs, nous avons continué à organiser plusieurs concerts et ouvert notre église pendant les journées du patrimoine. Nous continuerons à le faire car nous estimons ces animations utiles pour notre village et appréciées. Les autres églises de Frenelles en Vexin ont aussi ouvert leurs portes pour des concerts et lors de ces journées du patrimoine et je m'en réjouis car chacune de nos églises a sa spécificité et mérite d'être ouverte au public et ainsi être mise en valeur.

D'autre part, nous avons toujours le souci des dégradations de l'église et de ses objets.

La lettre aux habitants concernant les vols a interpellé bon nombre d'habitants de Corny. Ces vols montrent combien il est important d'être vigilants concernant notre patrimoine.

Nous avons entamé en cette année 2022 des démarches concernant les objets classés de notre église pour identifier les réparations les plus urgentes et trouver des solutions de financement et nous continuerons en 2023.

Je termine en vous signalant que notre conseil d'administration a perdu un membre qui a demandé à en être retiré. Je souhaite donc que nous puissions accueillir un nouveau membre. Notre Association est dynamique grâce à vous, merci à tous, et j'espère que cela continuera ainsi, notre église en vaut la peine.

La Présidente,

Catherine GARCIA

2022 ETAT FINANCIER AU			31/12/2022	
CREDIT	€		DEBIT	€
Cotisations	200,00			
Dons	390,00			
			Assurance	85,52
Remboursement frais bancaires	9,00		Frais bancaires	9,00
Subvention Commune	1000,00		Facture C/production Pierres en lumières	950,00
Recette concert Musique Irlandaise	115,50		Facture groupe Mesklan	250,00
			Facture C/production Concert Mesklan	100,00
			Concert de Noel	850,00
Recette concert de Noel	74,00		Frais réception Chorale	13,37
			Sacem Concert Noel	55,29
			C/Production Conc;Noel	150,00
Total crédit	1788,50		Total Débit	2463,18
Résultat		-674,68		
Report 2021		2738,30		
31/12/2022 Solde		2063,62		

AALEC bilan activités 2022

TRAVAUX

- Visite de Monsieur Vincent Simonet conservateur des Monuments historiques à la *Drac* de Normandie le 1.06.2022 pour un bilan de l'état des objets classés.

ANIMATION

- Son et lumière dans le cadre du festival Pierres en lumière le 21 mai beaucoup de monde pour ce spectacle.
- Concert le vendredi 16 septembre par The Meska Ceili band, groupe de musique irlandaise gros succès pour ce concert précédé d'un duo de cornemuse dans Corny.
- Ouverture de l'église pour les Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre Le thème de cette année était le patrimoine durable. Peu de visiteurs ce week-end.
- Concert de Noël avec le groupe de gospels avec « Le cœur des 2 amants ».le 17 décembre, par un froid glacial. Nous avons eu des difficultés pour chauffer l'église.

BUDGET PREVISIONNEL			2023	
Recettes	€		Dépenses	€
Cotisations	200,00		Assurance	82,00
Dons	600,00		Association	
Subvention Commune	1000,00		Concerts(groupes)	1500,00
			Frais Concerts	50,00
			SACEM	180,00
			C/production	
			Frais Concerts	500,00
Reprise excédent années antérieures	512,00			
Total	2312,00		Total	2312,00

AALEC PROJET D'ACTIVITE 2023

TRAVAUX

- Demande de devis pour les restaurations des objets classés par les artisans agréés par la DRAC et recherche de finacement pour les réparations urgentes (souscriptions ?)
- recherche d'une possibilité de refaire le bas du mur nord à la chaux

ANIMATION

- **Samedi 10 juin** au soir Chants et piano pour la sainte Trinité (Patricia et Michel COUCHE et Patrick DE SEAUVE)
- Les journées du patrimoine, ouverture seulement le dimanche **17 septembre** avec un concert baroque à 17 h
- concert de Noël le **22 décembre**